

Plan stratégique révisé de 2017 à 2022 du CMFC

NOTRE VISION

Leaders en médecine de famille. Pour la santé et une vie meilleure.

NOTRE MISSION

Nous établissons l'orientation de la médecine de famille afin d'améliorer la santé de la population canadienne — en élaborant les normes de formation; en accordant la certification et en soutenant les médecins de famille; en soutenant la recherche et la pratique polyvalente au service des communautés; en honorant la relation patient/médecin comme élément central de notre profession.

NOS VALFURS

Compassion • Apprentissage • Collaboration • Réactivité Respect • Intégrité • Engagement envers l'excellence

À nos membres et collègues,

Notre monde a connu de grands changements au cours de la dernière année. Nous continuons de faire face aux difficultés posées en cette période d'incertitude et d'explorer les nouvelles perspectives qu'ils ont ouvertes.

La pandémie de COVID-19 a transformé nos façons de vivre et de travailler. Elle a affecté la manière dont les médecins de famille prodiguent des soins à leurs patients et au sein de leur communauté, déclenchant un virage vers les soins virtuels. Nous sommes reconnaissants envers nos membres, qui continuent de fournir des soins aux premières lignes tout en composant avec leurs priorités familiales et le stress qu'ils vivent au travail.

Par ailleurs, la dernière année a levé le voile encore davantage sur le racisme et les inégalités profondément enracinées dans notre société. De fait, la pandémie touche les communautés racialisées de façon disproportionnée; nous avons aussi été témoins, au Canada et à l'étranger, de gestes révoltants à caractère racial. En tant que société, nous commençons à peine à nous attaquer à ces enjeux; il reste encore énormément à faire.

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) s'engage à soutenir les membres durant cette période de bouleversements et à susciter des changements positifs à mesure que le Canada se rétablit de la pandémie. C'est dans cette optique et avec l'aide du Conseil d'administration du CMFC, du personnel et des dirigeants de nos sections provinciales, que nous avons réexaminé notre Plan stratégique de 2017 à 2022 afin de déterminer les éléments sur lesquels nous devons nous concentrer davantage.

Le Plan stratégique révisé nous oriente solidement pour que nous envisagions, dans les deux prochaines années, les défis actuels et à venir afin d'appuyer nos membres dans leur travail pour offrir à leurs patients des soins de la plus grande qualité. Nos efforts s'articuleront autour de trois buts : faire avancer la médecine de famille, agir à l'unisson et transformer notre organisation afin de rehausser l'engagement et le service aux membres.

Nous espérons que vous allez aimer en apprendre davantage sur ces initiatives dans ce plan stratégique et resterez à l'affût de nouveaux renseignements dans les mois à venir.



Catherine Cervin, MD, CCMF, FCMF, MAEd Présidente



Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A Directrice générale et chef de la direction

Le Plan stratégique révisé de 2017 à 2022 du CMFC

Le Plan stratégique révisé fixe trois buts, chacun étant appuyé par des objectifs et des actions qui permettront d'apporter des changements constructifs.

Le Plan stratégique encadrera les efforts que nous déployons pour promouvoir les intérêts des médecins de famille et les soutenir dans le rôle capital qu'ils jouent au sein du système de santé. Nous y décrivons les mesures concrètes que nous prendrons pour garder nos membres informés et au fait des nouvelles ressources ainsi que de la formation et des normes qui les aideront à exceller dans un domaine en constante évolution. Le plan reflète la détermination du CMFC à adapter sa façon de servir les membres et à être le porte-parole des médecins de famille au Canada.



1er BUT

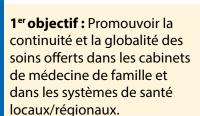
BUTS

ET

OBJECTIFS

Faire avancer la médecine de famille :

Faire avancer la médecine de famille par l'établissement de normes, l'éducation tout au long du continuum et l'amélioration de la pratique.



2e objectif: Aider les médecins de famille à adapter leurs compétences dans les domaines nécessaires pour répondre aux besoins de leurs patients et de leur communauté.

3º objectif: Accroître la contribution de la médecine de famille à la planification des services de santé, en s'appuyant sur des données probantes.



2° BUT

Agir à l'unisson:

Donner une voix claire et unie à la médecine de famille et aux médecins de famille.



3° BUT

Transformer le CMFC:

Créer une organisation décentralisée capable d'opérer numériquement afin d'améliorer nos activités, notre engagement et notre service aux membres.

4º objectif : Faire connaître la contribution unique des médecins de famille certifiés à la santé de toute la population canadienne.

5^e **objectif**: Contribuer à l'obtention de résultats de santé équitables et lutter contre le racisme systémique dans l'ensemble des fonctions du CMFC.

6° objectif : Attirer et retenir une main-d'œuvre engagée, autonome et inspirée à travers le Canada.

7e **objectif**: Adapter et faire évoluer les façons de travailler au CMFC selon les nouvelles perspectives mises au jour par la pandémie de COVID-19.

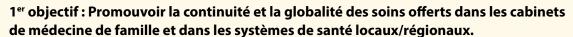


Premier but : Faire avancer la médecine de famille

Le CMFC est la seule organisation nationale qui fait avancer la médecine de famille en établissant les normes de qualité pour l'éducation, la formation et le développement professionnel continu (DPC). Nous nous engageons à soutenir nos membres en renforçant les compétences uniques et la grande portée de la pratique complète et globale des généralistes, et en les aidant à adapter et à accroître leurs domaines de compétence. Nous sommes tout aussi résolus à favoriser la collecte de données probantes dans le but de renforcer les initiatives d'amélioration de la qualité et de rehausser l'importance de la médecine de famille pour les patients et le système de santé.

Faire avancer la médecine de famille

Faire avancer la médecine de famille par l'établissement de normes, l'éducation tout au long du continuum et l'amélioration de la pratique.





- a) Faire appel à des experts et former un groupe de travail sur la durée de la formation pour étudier la faisabilité d'un prolongement, les communications à cet égard et la conception du programme d'éducation, et pour guider le processus de changement.
- b) Élaborer une stratégie d'évaluation pour encadrer la mise à jour de l'Examen de certification en médecine familiale, de même que des exigences pour l'évaluation de la résidence, afin qu'ils soient désormais à l'épreuve d'une pandémie.
- c) Définir l'admissibilité par la voie de la pratique pour la formation en compétences avancées menant à un Certificat de compétence additionnelle (CCA).



- d) Établir un cadre d'évaluation national pour examiner les finalités d'apprentissage selon les attentes décrites dans le/les Profil(s) de formation pour la résidence.
- e) Promouvoir, en partenariat avec les sections provinciales, l'adoption du Centre de médecine de famille en tant que vision optimale de la prestation des soins primaires/communautaires, en personne et de façon virtuelle, et du recrutement et de la rétention des apprenants en médecine de famille.

2º objectif: Aider les médecins de famille à adapter leurs compétences dans les domaines nécessaires pour répondre aux besoins de leurs patients et de leur communauté.

Nos actions comprennent :

- a) Élaborer et lancer un Plan d'apprentissage professionnel pour aider les médecins de famille à se créer un plan de formation continue qui reflète la portée de leur pratique, qui est basé sur des données au sujet de celle-ci et qui répond aux besoins de leurs patients et de leur communauté.
- b) Mettre au point et présenter des produits de DPC certifiés et des outils d'aide à la pratique de grande qualité sur la nouvelle plateforme en ligne du CMFC, CMFCApprendre.
- c) Former un groupe de travail qui examinera les normes de participation à Mainpro+MD, recommandera des changements et déterminera si des éléments autres que la participation au DPC doivent être envisagés pour le maintien de la certification.

3º objectif: Accroître la contribution de la médecine de famille à la planification des services de santé, en s'appuyant sur des données probantes.

Nos actions comprennent :

- a) Élaborer une stratégie et mettre sur pied l'infrastructure pour générer, entreposer, analyser et coupler les données du CMFC avec celles de diverses autres sources, en vue de créer un entrepôt de données.
- b) Aider les médecins de famille à intégrer l'amélioration continue de la qualité dans leur pratique en offrant des expériences en la matière durant la formation des résidents et en donnant accès à des activités de DPC de qualité, y compris celles offertes par l'Initiative d'amélioration de la pratique.
- c) Demander à la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale d'identifier des sources de soutien dans la communauté philanthropique et d'entrer en contact avec elles afin de promouvoir les objectifs du CMFC.





Deuxième but : Agir à l'unisson

Donner une voix claire et unie à la médecine de famille nous aidera à faire connaître et à comprendre le rôle unique et vital des médecins de famille certifiés pour la qualité des soins de santé dans notre pays. En tant que médecins de famille, nous sommes responsables du bien-être de toute la population du Canada, et cela signifie que nous avons aussi la responsabilité de lutter contre les inégalités et le racisme systémique.

Agir à l'unisson

Donner une voix claire et unie à la médecine de famille et aux médecins de famille.

4° objectif : Faire connaître la contribution unique des médecins de famille certifiés à la santé de toute la population canadienne.



a) Élaborer et lancer une stratégie de marketing qui définit une image unique pour notre spécialité, qui se concentre sur les besoins de nos membres, qui fait connaître l'importance de la Certification du Collège des médecins de famille du Canada et qui guide les communications et les efforts de plaidoyer du Collège national et de nos sections provinciales.

5° objectif : Contribuer à l'obtention de résultats de santé équitables et lutter contre le racisme systémique dans l'ensemble des fonctions du CMFC.

Nos actions comprennent:

- a) Assurer l'intégration de la santé autochtone et de la sécurité culturelle dans les normes pour la formation des résidents en médecine de famille et promouvoir l'utilisation du *Document d'accompagnement CanMEDS–MF sur la santé autochtone*.
- b) Élaborer un plan d'action mobilisant des personnes racialisées dans des rôles de leadership pour lutter contre le racisme systémique dans les sphères de responsabilité et d'influence du CMFC.





Troisième but : Transformer le CMFC

Si nous souhaitons offrir aux membres un service exceptionnel et accroître la valeur de l'adhésion, il est fondamental pour le CMFC de s'adapter et d'évoluer. L'amélioration continue et l'efficacité financière éclaireront toutes nos décisions alors que nous mettons à profit l'expérience acquise durant la pandémie et ensuite. Nous poursuivrons ainsi notre évolution en tant qu'organisation capable d'opérer numériquement et nous renforcerons notre portée pancanadienne de manière à refléter les besoins et les perspectives de tous nos membres.

Transformer le CMFC

Créer une organisation décentralisée capable d'opérer numériquement afin d'améliorer nos activités, notre engagement et notre service aux membres.

6° objectif: Attirer et retenir une main-d'œuvre engagée, autonome et inspirée à travers le Canada.



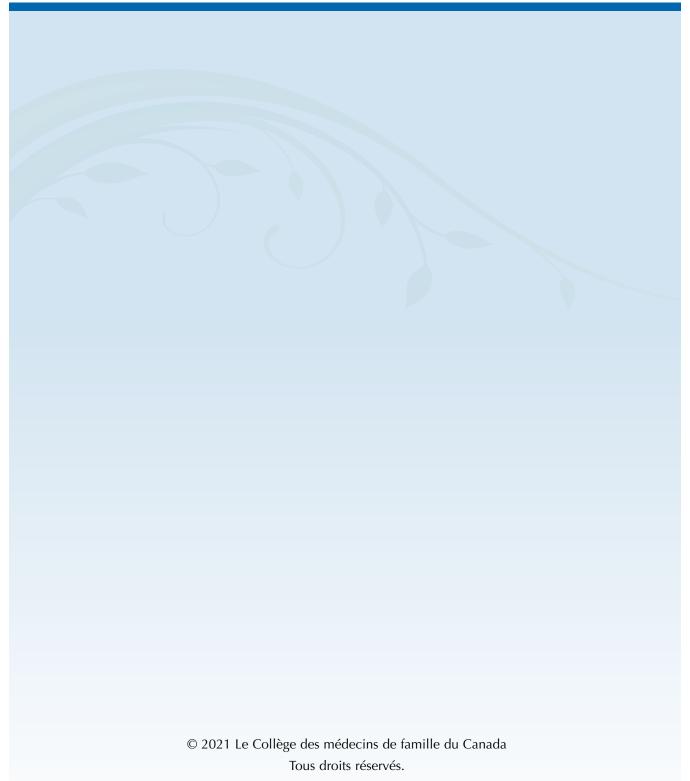
Nos actions comprennent :

- a) Mettre en œuvre une stratégie salariale.
- b) Élaborer une stratégie intégrée de gestion du rendement.

7° objectif: Adapter et faire évoluer les façons de travailler au CMFC selon les nouvelles perspectives mises au jour par la pandémie de COVID-19.

Nos actions comprennent :

- a) Mener une évaluation de la collaboration entre le Collège national et les sections provinciales pour déterminer les ajustements nécessaires afin de soutenir nos membres et d'assurer l'avenir de la médecine de famille.
- b) Déterminer les besoins du CMFC en matière d'espace physique pour optimiser la nouvelle façon de travailler et les liens avec nos membres.
- c) Entamer le processus afin de transformer nos anciennes façons de faire de manière à y intégrer pleinement la numérisation, le télétravail et le partage d'information entre le personnel du Collège national et des sections provinciales, nos fournisseurs et le grand public.
- d) Planifier et mettre en œuvre un système central de gestion des relations avec la clientèle, lié à des applications intégrées, qui soutiennent tous les produits et services offerts aux membres du CMFC et aux autres parties prenantes.



Ce contenu peut être reproduit en entier à des fins éducatives, personnelles et non commerciales seulement, avec mention conformément aux renseignements ci-après. Toute autre utilisation requiert la permission du Collège des médecins de famille du Canada.

Pour citer ce document :

Collège des médecins de famille du Canada. Plan stratégique de 2017 à 2022 du CMFC. Mississauga (ON) : Collège des médecins de famille du Canada; 2021.